



DESCRIPTIF DES MINIMAS TECHNIQUES
01/01/2025

CRITÈRES TECHNIQUES	Point de recharge sur parking privé à destination de Poids Lourds (PL) de catégories M2 ou M3 considérés comme AUTOCAR (1) et PL de catégories N2 OU N3	
CARACTÉRISTIQUES COMMUNES OBLIGATOIRES		
Puissance de recharge autorisée	<= 22 KW	> 22 KW
Types de prises sur le même point de recharge	Socle de prise T2 ou T2S et a minima une prise E/F si >1 PDC ou Connecteur T2 avec câble attaché(2) ou Combo 2 en DC	Connecteur type 2 en AC ou Combo 2 en DC
Raccordement au réseau	TGBT(3) parties communes ou Point de livraison dédié ou Partagé entre plusieurs points de recharge	
Respect des normes de sécurité électrique en vigueur	Oui	
Emplacement de stationnement	Longueur minimale de 10m et permettant la circulation du véhicule pour les PL (hors autocars)	
Système de supervision	Oui	
Collecte des données de recharge	Via webservice Advenir ou plateforme d'interopérabilité	

(1) Preuve de la mention "CAR" en cellule J.3 du certificat d'immatriculation du véhicule.

(2) A condition de respecter la norme NF C15-100

(3) TGBT : Tableau Général Basse Tension. C'est le tableau électrique basse tension des grandes installations électriques. Ce tableau fait le lien entre l'arrivée du réseau de distribution (Enedis en France) et le réseau du client (entreprise, particulier...)